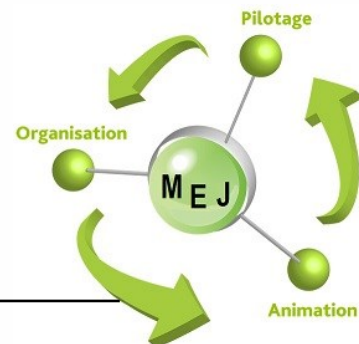




Comité de pilotage

ENFANCE JEUNESSE

Compte-Rendu de Réunion



DU JEUDI 16 JUIN 2016 A 19H00

Etaient présents : Annie Gaboriau, Maryse Marionneau, Patricia Cousineau, Sylviane Iss-Carcaud, Magali Martinez, Karine Piveteau, Sophie Cartron, Stéphane Kertoubi,

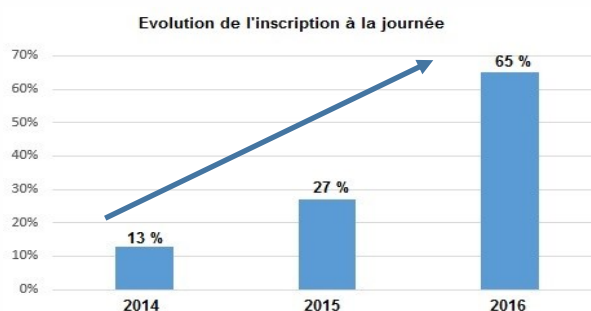
Etaient excusés : Nicole Loizeau, Françoise Baron, Yannick Blanchard, Virginie Pépin, Elodie Jolly, Mathieu Daviaud.

1 INSCRIPTIONS DU MOIS DE JUILLET 2016

Entre 2003 et 2013, les inscriptions d'été étaient organisées à la semaine avec une clôture le 30 avril.

- Objectifs :
- Visibilité en vue du recrutement des équipes au début du mois de mai en fonction de la demande,
 - Assurance de mettre en poste le personnel qualifié en nombre suffisant pour répondre à la demande,
 - Optimisation des dépenses de personnel (50% du budget global),
 - Travail collaboratif pour une bonne intégration des saisonniers dans les projets pédagogiques.

Depuis 2014, l'inscription à la semaine avec une clôture à la mi-juin a été ajoutée à la première formule. Tant que l'inscription à la journée reste marginale (comme en 2014), elle ne pose aucune difficulté. Au-delà d'un certain seuil, elle peut devenir très problématique en remettant en cause les fondements de l'organisation du service, surtout si elle n'a pas été anticipée.



De plus, plus le taux « d'inscription journée » est important (avec moins de stabilité dans les effectifs), et plus le taux d'occupation diminue. Dans ce cas, la surqualité proposée aux familles ne sert pas la rentabilité du service, ni le niveau de confort et de sécurité des groupes. Avec de surcroît le risque de ne pas pouvoir mettre le personnel en place et par conséquent d'annoncer tardivement l'impossibilité d'accueillir des enfants.

Trois Solutions	Avantages	Inconvénients
1 Maintien de l'inscription à la journée Clôture mi-juin	Offre importante pour les familles, Souplesse maximum.	Manque de visibilité, Organisation non maîtrisée, Risque de poste(s) vacant(s) = Accueil d'enfant non garanti.
2 Suppression de l'inscription journée	Visibilité de l'organisation, Dépenses maîtrisées, Confort de travail pour les saisonniers = Sécurité renforcée pour les groupes.	Offre limitée pour les familles, Anticipation des inscriptions, (2 mois avant la saison) Perte d'un acquis (retour).
3 Maintien de l'inscription à la journée Clôture fin avril	Offre importante pour les familles, Visibilité de l'organisation, Dépenses maîtrisées.	Anticipation des inscriptions, (2 mois avant la saison)

Proposition de la commission : Maintien de deux modes d'inscription (à la semaine et à la journée) avec une clôture le 30 avril et l'application d'un tarif unique dénommé : « tarif préférentiel ».

Après la clôture des inscriptions, application d'un tarif majoré dénommé « plein tarif » qui correspond au tarif actuel de la journée du mois de juillet et acceptation des demandes en fonction des possibilités d'encadrement (possibilité d'accueil non-garantie).

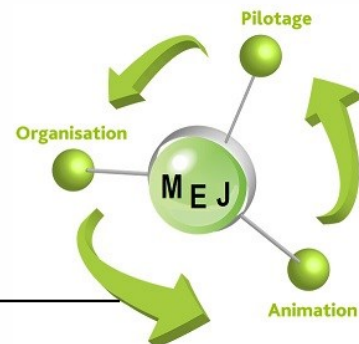
Mise en place d'un volant de main d'œuvre permettant une certaine souplesse, c'est-à-dire un agent supplémentaire.



Comité de pilotage

ENFANCE JEUNESSE

Compte-Rendu de Réunion



2 REDEFINITION DU ROLE DE LA COMMISSION

Le plan d'actions du Contrat Enfance Jeunesse 2016-2019

Mis en place d'après un schéma de développement [ou diagnostic], le dispositif « Contrat Enfance Jeunesse » est un contrat d'objectifs et de financement signé avec la CAF pour une durée de quatre années renouvelable. A ce titre, l'organisateur s'engage à mettre en œuvre un plan d'actions. Les projets qui en découlent sont élaborés, mis en œuvre et évalués par l'équipe d'animation professionnelle.

Dans cette logique, lors de ses réunions de travail et de ses préconisations, la Commission Enfance Jeunesse devrait également se référer aux objectifs du plan d'actions, notamment pour pouvoir en évaluer le niveau de réalisation.

Les Objectifs à atteindre :

Le poste de coordinateur Enfance Jeunesse

- ◆ Donner du sens à la politique Enfance/Jeunesse dans une logique de développement local,

Les formations BAFA / BAFD

- ◆ Optimiser les compétences des salariés intervenant dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse,

La Fonction d'Accueil

- ◆ Pérenniser le centre d'accueil permanent,
- ◆ Permettre aux enfants de s'ouvrir à de nouvelles pratiques artistiques, culturelles et sportives,
- ◆ Permettre aux jeunes d'avoir des loisirs encadrés,
- ◆ Faire émerger une dynamique porteuse d'autonomie,
- ◆ Développer les actions de prévention,
- ◆ Développer les échanges intergénérationnels,
- ◆ Favoriser la communication avec les familles.

Mairie de Mouchamps

Enfance Jeunesse

11 Rue du Commandant Guilbaud

85640 MOUCHAMPS

Tél. 02 51 66 21 01

Fax : 02 51 66 27 60

mairie@mouchamps.com

www.mouchamps.com



www.mouchamps-enfance-jeunesse.com

SERVICE ENFANCE JEUNESSE
COMITE DE PILOTAGE
SK - Imprimé par nos soins